

Bibliothèque cantonale, Sion

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

A St-Gingolph

Le frauduleux inventaire des biens de la paroisse de St-Gingolph aura lieu vendredi à 11 h. à l'église et à 2 h. à la Cure (heure de Paris).

Les journaux officieux du Conseil d'Etat nous annonçaient, l'autre jour, que tout avait été fait pour sauvegarder les biens des valaisans de St-Gingolph.

Est-ce là le résultat ?

Ou bien, la protestation, que l'on dit avoir été envoyée au gouvernement français, n'est-elle pas encore arrivée à destination ?

C'est ce que les habitants de St-Gingolph, Valais, ont le droit de savoir, avant vendredi.

Aujourd'hui, mardi, a lieu, sur ce sujet, au Sénat français, l'interpellation du farouche sectaire Duval

Le déboulonnage

Les premiers débats sur le projet de révision de Constitution se sont terminés samedi par un fort joli lapin posé à la Représentation proportionnelle.

Et le parti indépendant du Haut Valais doit commencer à s'apercevoir qu'il a perdu son temps à poursuivre des chimères.

En fumée, l'élection du Conseil d'Etat par le Peuple !

En fumée l'élection des deux conseillers des Etats par le Peuple !

En fumée, la Représentation proportionnelle !

En fumée, l'extension des incompatibilités !

En fumée, ceci ! En fumée, cela !

Du grand mouvement révisionniste, il ne reste rien, rien, rien.

L'Opposition espérait une victoire avec la Proportionnelle qui avait les sympathies de quelques députés conservateurs plus charitables qu'éclairés.

Cependant, jeudi, nous avions idée que le déboulonnage serait complet, car les tronçons du serpent proportionnaliste frétilaient, comme s'ils étaient déjà dans la poêle, pour obtenir le renvoi du projet à la loi électorale.

L'impression avait été désastreuse, et M. Seiler et la Compagnie s'en étaient parfaitement rendu compte.

Si la chose eût été possible à ce moment, ils auraient volontiers passé à la Proportionnelle un cachet de strychnine suffisamment puissant pour la rendre malade au point d'empêcher la continuation des débats. Mais le parti radical, qui voulait sa journée, veillait sur cette précieuse santé qui a inspiré à M. Troillet, député d'Orsières, un rapport où l'azur du ciel se confondait avec le Confédéré.

La pauvre Proportionnelle n'en est pas moins tombée les quatre fers en l'air du piédestal où MM. Bioley et Seiler

l'avaient installée. Il a suffi, pour cela, de quelques paroles cinglantes de M. Cyrille Joris, paroles qui portaient d'autant plus que l'auteur avait été pendant vingt ans le favori de ce mode d'élection, et qu'il ne doit sa conversion — il l'a confessé — qu'aux iniquités dont le territoire suisse est semé.

Et, avec son ironie mordante et sa finesse rabelaisienne, l'honorable M. Evéquoz, descendant sur la terre, et en opposition à M. François Troillet, qui planait au-dessus des nuages, a donné le coup de grâce à la fameuse Proporz, dont la peau avait été tannée à ce point qu'elle ressemblait à une écumoire.

Au déballage des bulletins de vote, la grande Réforme n'a que 37 partisans tandis que le nombre de ses adversaires monte à 52.

Nous proposons pour ses trois généraux des épauettes à graines de chicorée... amère.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

La cuisine à l'Elysée. — Avec M. Fallières, la cuisine d'outre Loire va triompher à l'Elysée. C'est une grande victoire pour le plus savoureux des beaux-arts, s'il est vrai que la cuisine gasconne soit à la française ce que la française est à celles du monde entier.

Osons le dire, nos incomparables maîtres-queux parisiens apparaissent souvent comme des artistes délicats et purs, mais timorés. Ces audaces, ces traités de vigueur par où se révélait la verve robuste de leurs devanciers, déconcertent leur goût et dépassent leurs forces. Tels les représentants appauvris de l'ère classique comparés à Rabelais ou à Ronsard !

Croirait-on que les apprêts à la graisse leur demeurent suspects ? Et quel beurre, fût-il d'Isigny, peut égaler la graisse parfumée des oies d'Agen ou de Nérac ?

Pour l'ail, dont les dieux de l'Olympe assaisonnaient, l'ambrosie, il est canaille, c'est entendu. Tout au plus tolère-t-on une gousse dans le gigot. Cela est de foi depuis Carême, Tant pis si Carême se trompe ! Les Gascons vous diront que l'ail mérite toujours la faveur des immortels. Le seul problème à résoudre est de dissiper son souvenir. On y réussit assez bien en croquant avant le dessert une ou deux branches de céleri cru.

Fions-nous à M. le président de la République ! Il n'est pas de ces amphitryons qui ne descendent jamais ni à la cave ni à la cuisine ! Assez et trop longtemps le chef se désintéressa de ses fourneaux et, comme de simples décrets accepta sans les lire les menus banalement élaborés par son maître d'hôtel. Je ne sais quelle ère nouvelle et qui peut être féconde s'ouvre pour la gastronomie !

La fête des vigneron. — Réunis jeudi soir, les conseils de la confrérie des vignerons ont pris connaissance des résultats sommaires des comptes de la dernière fête. Vu le résultat favorable de ceux-ci, ils ont décidé une répartition de 40 %, soit d'environ 22,000 fr., aux figurants sur le prix de leurs costumes, par contre, la suppression des bals traditionnels qui leur étaient offerts après chaque fête.

Pensée. — Il faut porter son velours en dedans, c'est-à-dire montrer son amabilité de préférence chez soi.

Curiosité. — Un grand nombre de Chinois conservent leur tresse dans la croyance qu'un jour les anges s'en serviront comme d'un manche pour les transporter aux cieux.

Simple réflexion. — Les amis sont comme les parapluies ; on ne les a jamais sous la main quand il pleut.

Mot de la fin. — Comme vous paraissez triste, docteur ?

— Hélas ! j'ai perdu hier trois de mes malades.
— Ils sont morts ?
— Non, ils sont guéris.

Monthey

Autrefois et Aujourd'hui

Il est profondément pénible de constater les changements qui se sont opérés dans la population montheyssanne depuis un certain nombre d'années.

Autrefois, on y vivait en bonne intelligence et fraternité dans ce vieux Monthey ; on se rencontrait avec plaisir ; les fêtes locales étaient pleines de cordialité et d'entrain et elles réunissaient tous les habitants sans distinction d'opinions politiques. Les périodes électorales ne divisaient les citoyens que pendant huit jours au plus avant et après les élections la jeunesse était unie et gaie, elle aurait pu choisir avec goût ses amusements. Les sociétés locales de chant et de musique prospéraient et acquéraient au dehors une réputation de force bien méritée. Ajoutons aussi que les affaires étaient alors prospères à Monthey et que le commerce local y était florissant.

A cette époque-là, nous n'avions pas, il est vrai, certaines personnalités que nous avons, malheureusement, aujourd'hui, et qui paraissent avoir pris pour tâche de semer la haine et la discorde et qui, pour maintenir plus sûrement la division, saisissent toutes les occasions qui se présentent pour blesser leurs concitoyens dans leurs opinions, dans leurs croyances et dans leur personne. Ces artisans de malheur y trouvent, peut être, leur avantage pour pêcher en eau trouble : ou bien, ce qui serait pire encore, ils sont poussés par le plaisir diabolique de faire le mal.

On se rappelle les faits et gestes du radicalisme montheyssan aux dernières élections communales, les hideux cortèges, les insultes à la religion ; les chansons injurieuses et diffamatoires à l'adresse de leurs adversaires ; en un mot, ils ont triomphé ignoblement.

Le profond fossé creusé par ces actes inqualifiables entre les deux partis est resté ouvert et est encore loin de se combler.

Il a fallu qu'un autocrate que Monthey n'a jamais porté dans ses flancs et que chacun nomme, fasse un coup d'éclat à sa façon. Furieux de n'avoir pas pu humilier, comme il le voulait, les conservateurs qui faisaient partie de la société de musique, l'*Harmonie*, il en obtint leur expulsion.

Ceux-ci, comme on le sait, fondèrent la *Lyre montheyssanne* qui est, aujourd'hui, en pleine prospérité et qui peut lutter avantageusement avec son aînée, tant par le nombre de ses membres que par leur science musicale. Le brillant et incomparable succès du loto que cette jeune société a organisé dernièrement et dont le résultat a dépassé toutes les espérances, dit assez la sympathie qu'elle a rencontrée dans la population montheyssanne.

Malgré cela, tous ceux qui désirent la prospérité de notre cité regrettent cette scission que nous a valu l'entêtement d'un orgueilleux doublé d'un sectaire. Celui-ci peut se flatter d'avoir le plus largement contribué avec les chansonniers insulteurs et diffamateurs, à élargir le fossé qui sépare les conservateurs et les radicaux montheyssans.

Cet état de fait a exercé une regrettable et funeste influence sur le commerce

local. Les affaires sont paralysées par ces divisions radicales comme les rapports entre les deux parties de la population.

On aurait pu croire que c'en était assez et que les personnes influentes et surtout les administrations locales auraient fait leur possible pour apaiser les esprits et ramener l'union et la concorde d'autrefois pour travailler d'un commun accord au développement et à la prospérité de Monthey. Mais il paraît qu'il n'en est rien, que l'on est disposé à laisser toujours toutes les libertés aux organisateurs de désordres.

Mardi dernier, jour de Carnaval dans un groupe de masques, dans l'après-midi sur la place de Monthey, il y avait un masque en habit de prêtre et un autre en habit de capucin. L'indignation fut générale. On fut encore plus surpris de voir que ces énergumènes ont pu librement circuler jusque tard dans la soirée sans être inquiété par la police locale.

C'était une insulte aux ministres de la religion et aux sentiments religieux de la très grande partie de la population montheyssanne ; c'était aussi une provocation dont bon nombre se souviendront longtemps. Il a fallu tout le calme de nos conservateurs pour qu'il n'en soit pas résulté de regrettables scènes. Il est inouï que l'autorité communale ait toléré cela ; ce ne peut-être que faiblesse ; nous ne pouvons croire à une complaisance. Elle paraît ignorer, notre autorité communale, que pour être respectée il faut savoir respecter et faire respecter tous ses administrés.

La soutane de prêtre et la bure de capucin ont été traînées, ce jour-là, successivement par des ouvriers, par des fils de patron, par un patron lui-même, et par le ridicule petit anarchiste venu tout exprès d'un village du voisinage. Tous ces jeunes gens sont fils de parents catholiques et de mères, que quelques-uns appellent bigotes, mais qui ont toujours, en famille, critiqué les ministres de la religion et ses pratiques. C'est ainsi que ces malheureux ont formé une génération d'impies.

Toutes ces choses révoltantes serviront, nous en avons la conviction, à ouvrir les yeux des populations que le radicalisme retient dans son camp à force de leur clamer qu'il n'en veut pas à la religion.

Nous pouvons leur dire, à ces citoyens qui se sont trop longtemps laissé tromper :

« Vous respectez la religion et ses ministres et vous êtes avec ceux qui la bafouent. Soyez logiques et rangez-vous sous le drapeau qui représente vos idées. Si vous ne le faites pas vous aurez un jour la douleur de voir vos enfants dans les rangs de l'armée anticléricale, et ce sera votre œuvre. »

Un indigné

LES ÉVÉNEMENTS

L'obéissance à la loi

La question des inventaires, en France, suscite dans tous les coins de la grande nation de splendides révoltes de conscience. Des employés d'enregistrement jettent leur démission à la figure du gouvernement plutôt que d'aller enfoncer une porte d'église. Les officiers

refusent d'obéir.

Cette conduite héroïque des vaillants soldats de France donne lieu de la part des journaux sectaires suisses à des remarques absolument fausses.

Voici à ce sujet, ce qu'enseigne la doctrine catholique sur la légitimité de la résistance aux lois injustes.

Le pape Léon XIII dit, dans son Encyclique « Sapientia Christiana » du 10 janvier 1890, que « si les lois de la République sont manifestement contraires au droit divin... contraires aux devoirs qu'impose la religion, leur résister, est un devoir, leur obéir, un crime... C'est bien injustement que, dans ce cas, l'on traiterait la résistance de sédition. L'on ne refuse pas, en effet, au prince et aux législateurs l'obéissance qui leur est due. L'on ne s'écarter de leur volonté que dans les commandements qu'ils n'ont pas le droit de faire. Portés contre l'honneur dû à Dieu, ces commandements sont, par le fait, dénués de justice et sont tout autre chose que des lois ».

Léon XIII avait donné le même enseignement, neuf ans auparavant, dans l'Encyclique du 29 juin 1881, « Diuturnum ». « Il n'existe qu'une seule raison de refuser l'obéissance, écrit-il, c'est le cas d'un précepte ouvertement contraire au droit naturel et au droit divin. Dans tous les cas, où il s'agit d'enfreindre la loi naturelle ou la volonté de Dieu, l'obéissance est aussi criminelle que le commandement... A l'exemple des apôtres l'on doit courageusement répondre. Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Il ne serait pas juste d'accuser d'insoumission ceux qui agissent ainsi, car les princes dont le commandement est en opposition avec la volonté de Dieu dépassent les limites de leur pouvoir et renversent l'ordre de la justice ».

« Leur autorité perd sa place ; là où la justice fait défaut, leur autorité est nulle. »

Un peu plus loin, dans la même Encyclique, parlant du soldat chrétien sous les empereurs païens, le Pape écrit : « Il se faisait un devoir d'allier le plus grand courage avec un absolu respect de la discipline militaire, mais s'il recevait un ordre injuste, comme de fouler aux pieds la loi de Dieu, de tourner le fer contre les innocents disciples du Christ, alors il refusait d'exécuter le commandement donné. »

Tel est l'enseignement lumineux auquel les officiers de Saint-Servan n'ont fait que se conformer. Honneur à eux !

Nouvelles Etrangères

La conférence d'Algésiras. — A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore les incidents qui ont pu se dérouler à la séance d'hier. Mais, selon toute probabilité, cette séance aura été des plus importantes, et les milieux diplomatiques en attendaient avec curiosité le compte rendu.

L'impression dans les cercles officiels n'était pas encore très optimiste, hier après-midi, à Paris. On escomptait bien quelques concessions de l'Allemagne, sur la question de la banque, — concessions que le projet marocain laissait prévoir — mais on se demandait toujours si le cabinet de Berlin, dans l'affaire de la police, ferait un pas vers la conciliation.

Les cyclones. — Un cyclone a bouleversé la côte de Madagascar. La ville est complètement détruite. On a retrouvé, sous les décombres, trente cadavres d'indigènes ; il y a un grand nombre d'Européens blessés. Tout est détruit sur une zone de cinquante kilomètres.

Manajari est en partie submergée à la suite d'une crue. Un trois-mâts italien a été jeté à la côte ; on a recueilli l'équipage.

Depuis trois jours les pluies inondent la région de Anatovo. Les digues sont creusées en partie.

Un autre cyclone, à une vitesse de soixante-dix-sept mille et qui a duré deux

minutes, a ravagé Meridian, dans le Mississippi. Plus de trente maisons ont été renversées, les toitures enlevées. On estime à vingt-et-une les victimes, pour les blancs, et à une centaine pour les nègres.

Les dégâts sont évalués à 1 1/2 million de dollars.

De Drontheim (Suède). On craint que sur douze cents pêcheurs occupés près du groupe des îles Gjesluigerne, un grand nombre n'ait péri. Plusieurs vapeurs ont été envoyés sur les lieux. L'un de ceux-ci est rentré avec un certain nombre de survivants. L'équipage annonce que l'on voit, sur la mer, de nombreuses barques de pêche voguant à la dérive, la quille en l'air.

Enterrement de suicidé. — Toute la presse italienne, s'est occupée ces temps-ci d'un gros incident survenu à Naples.

Le prince Pignatelli, âgé de vingt et un ans, se suicidait à Naples le jour même où il allait contracter un riche mariage, qui semblait fort bien assorti. Les causes du suicide sont demeurées inconnues et il est inutile d'exposer les diverses versions qui en ont couru. Sur sa table on trouva deux lettres, l'une d'adieu à sa fiancée, l'autre d'adieu à son père, dans laquelle il expliquait, que la vie ne valait pas la peine d'être vécue, qu'il refusait de la transmettre à une postérité et qu'il préférerait rentrer dans le néant, d'où il regretterait d'être sorti.

La famille, très bien posée à Naples, demanda un enterrement religieux, sous le prétexte habituel d'un dérangement mental. Le curé refusa.

On en appela à l'archevêque, qui confirma le refus. Cependant, sur les instances de la famille, l'archevêque convint de surseoir jusqu'à une décision du Pape, auprès duquel on agissait.

Le matin du jour fixé pour l'enterrement, aucune réponse n'était encore arrivée à Rome. Une nombreuse assistance attendait à la maison mortuaire. Elle se dispersa peu à peu puis se reforma plusieurs fois dans la journée. Enfin la dépêche attendue arriva dans la soirée : elle était négative et le cercueil fut porté directement au cimetière.

L'incident a été très commenté : mais les catholiques sont unanimement d'accord sur la nécessité de cette ferme application des lois canoniques, en présence de l'accroissement des suicides. On trouve même très heureux que l'exemple à donner commence par en haut.

Oh ! la politique ! — On raconte à Vienne que, dans l'espoir de détacher l'Espagne du groupe des quatre puissances de la Méditerranée, la diplomatie est allée jusqu'à donner à entendre au roi Alphonse XIII que, à moins que l'Espagne ne modifiât sa politique marocaine il se pourrait que l'empereur Guillaume abandonnât son projet de visite à Madrid.

Le roi Alphonse, avec son énergie habituelle, télégraphia immédiatement à l'empereur Guillaume pour lui annoncer son prochain mariage, en lui demandant, en prévision des fêtes qui auront lieu à l'occasion de cet événement, à quelle époque l'empereur aurait l'intention de visiter Madrid. L'empereur Guillaume télégraphia ses félicitations en ajoutant que la date de sa visite à Madrid dépendrait des circonstances politiques.

En prison à 101 ans. — On annonçait, il y a quelques jours, que la prison de Rodez comptait au nombre de ses pensionnaires un vieillard de plus de cent ans. Ce dernier avait été arrêté par la gendarmerie pour vol d'une paire de vieux sabots.

Interrogé, il avait déclaré se nommer Vidal, être âgé de cent et un ans et n'avoir jamais été condamné. Ces déclarations, vérifiées furent reconnues exactes. Vidal est, en effet, né le 24 juin 1805, à Entraygues (Aveyron). Il a accompli son service militaire dans un régiment de dragons, sous Charles X, et son casier judiciaire était vierge de toute condamnation.

Le pauvre vieux a comparu hier devant le tribunal correctionnel, qui lui a infligé

six jours de prison. Comme il avait déjà fait huit jours de prison préventive, il a été immédiatement mis en liberté. Son défenseur, le sachant dans un grand dénuement, avait fait une petite collecte en sa faveur et en a remis le montant.

Nouvelles Suisses

Documents militaires. — Les *Neue Zürcher Nachrichten* annoncent que le colonel Gutzwiller, premier secrétaire et chef de service du Département militaire fédéral, a été obligé de demander un congé pour « raison de santé » et qu'il ne reprendra pas son poste.

Le journal catholique donne pour raison de cette disgrâce le fait que M. Gutzwiller était en train de communiquer à M. Frey, ancien conseiller fédéral, pour un travail militaire que celui-ci rédige, des indications considérées comme confidentielles par le chef de l'état-major.

L'« homme de pierre ». — A l'hôpital d'Ueberlingen, sur le lac de Constance, vient de mourir un nommé Brend qui était atteint de la maladie très rare et très curieuse que les médecins ont baptisée du nom de « myositis ossificans ». Cette maladie, qui se manifeste par l'ossification lente et progressive des tissus musculaires se termine fatalement par la mort.

Brend, qui a atteint l'âge de cinquante six ans, était le fils d'un riche cultivateur badois. Il avait quinze ans quand il fut touché du terrible mal. Cela débuta par les pieds qui s'ankylosèrent, puis s'ossifièrent et peu à peu le mal atteignit la poitrine. Il y a quelques années, le malade pouvait encore lire et l'écrire, mais il dut y renoncer quand ses bras furent envahis.

Chose curieuse, le malade avait conservé une excellente humeur et tandis qu'il restait cloué sur une chaise longue il aimait à plaisanter. Dans toute la région on l'appelle l'« Homme pétrifié d'Ueberlingen ».

Un jour, la grande-duchesse de Bade vint à Ueberlingen et elle manifesta le désir de voir cet étrange malade. Quelques jours plus tard elle lui envoyait un médecin réputé pour tenter un dernier moyen de guérison. Mais la science humaine se montra impuissante. L'ossification finit par envahir le cerveau et enfin, après quarante années de martyre la mort est venue délivrer le malheureux.

Incendiaire découvert. — Les gendarmes Jaquillard et Benoit faisant une ronde à minuit et quart, dans le haut du village de Villars-le-Grand, Vaud, virent à leur approche quelqu'un s'esquiver promptement et entendirent le bruit d'une porte. Ils pénétrèrent dans la maison et trouvèrent au lit, faisant semblant de dormir, celui qu'ils cherchaient. Ils l'arrêtrèrent et le conduisirent au poste. Il avoua être l'auteur des deux derniers incendies. C'est un nommé Jean Beutler Bernois, âgé de 31 ans, marié et père d'une fillette.

On se perd en conjectures sur les mobiles qui l'ont fait agir.

L'élection directe du Conseil d'Etat. — A Berne, la demande d'initiative pour l'élection du Conseil d'Etat par le peuple a été adoptée par 37,968 oui contre 10,995 non. Quelques communes manquent encore. Toutes les régions du canton ont accepté l'initiative, le Jura par 6422 voix contre 4793. Des trente districts trois seulement ont donné une majorité négative, Courtelary, la Neuveville et Gessenay.

Décès dans un four. — Jeudi soir, à Rances, Berne, le fourrier arrangeait, dans le four communal, le bois nécessaire à la cuisson du pain. Ne le voyant pas rentrer, sa femme alla à sa recherche. Elle le trouva mort à l'intérieur du four. On ignore encore s'il y a eu asphyxie ou accident cardiaque. Le défunt était âgé d'une quarantaine d'années et père de quatre jeunes enfants.

Les avalanches. — A Glaris, quarante quatre ouvriers de la Société « Motor », occupés à des travaux hydrauliques, ont été atteints par une avalanche descendue du Grünstok, au moment où ils prenaient l'air à la fenêtre d'un tunnel. Tous ont, heureusement, pu être sauvés, quelques-uns avec de légères blessures. Une forge a été démolie par l'avalanche.

Une avalanche a emporté l'ancien hôtel « Baregg » à la mer-de-Glace et démoli la plus grande partie du nouvel hôtel.

Chambres fédérales. — La liste des tractanda pour la prochaine session de printemps des Chambres fédérales, qui commencera le 19 mars, à 4 h. après-midi, comprend 48 objets, parmi lesquels la réorganisation de l'artillerie de montagne, le réarmement de l'artillerie de montagne, l'augmentation des munitions. L'équipement de l'infanterie pour les exercices de montagne, l'organisation militaire, les crédits supplémentaires première série pour 1906, huit affaires chemins de fer, le bâtiment des postes et télégraphes à la Chaux-de-Fonds, etc.

Tentative d'incendie. — Des malfaiteurs restés inconnus ont tenté de mettre le feu à Champ-d'Asile, au hameau de Montoie (Lausanne). Ils avaient répandu dans un bûcheron deux sacs remplis de papier et imbibés de pétrole. Un locataire a pu les enlever à temps. On croit qu'il s'agit d'une vengeance. Cet immeuble est habité par 18 ménages. On se représente facilement le désastre qu'un incendie eût causé. Une enquête est ouverte.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat

Pénitencier

Le nommé Brantschen Siegfried, de St-Nicolas, est nommé gardien au Pénitencier cantonal en remplacement de Jos. Walpen, démissionnaire.

Vaccination.

Il est porté un arrêté concernant la vaccination obligatoire en 1906.

Pour Riddes

La société de secours mutuels, de Riddes, est autorisée à organiser une tombola destinée à l'achat d'un drapeau. L'émission est limitée au district de Martigny et aux sociétés sœurs du canton.

Fêtes du Simplon

M. le Chef du Département des Travaux publics fait rapport sur la conférence qui a lieu à Berne, le 26 février, entre les représentants des autorités et administrations fédérales et cantonales intéressées, concernant l'organisation des fêtes de l'inauguration du tunnel du Simplon.

Le Département des Travaux publics est chargé de l'organisation de la journée officielle qui aura lieu en Valais le 30 Mai prochain et d'une manière générale, des fêtes qui seront célébrées dans notre canton à l'occasion de l'ouverture du tunnel du Simplon à l'exploitation.

La Proportionnelle au Grand Conseil

Ainsi que l'article 89, la Représentation proportionnelle passionnait les esprits qui attendaient avec impatience son entrée au Grand Conseil.

C'est M. Seiler qui attache le grelot par un très beau, très documenté discours où se trouvaient condensés tous les arguments qui militent en faveur de la Proportionnelle, c'est un progrès démocratique, c'est l'apaisement des haines, la suppression des rivalités, des hideuses *cabales*, c'est un ciel sans nuage qui s'étendrait sur le canton.

MM. Henri Roten et Lorétan combattent énergiquement la proposition de M. Seiler. Une citation heureuse de M. Vincent, conseiller d'Etat genevois, contre la Proportionnelle, porte le coup décisif.

Ici, le parti libéral-radical entre en jeu. M. François Troillet, député d'Orsières,

lit un rapport d'où la poésie n'est pas exclue, ce qui rend moins ardues les arguments qu'il développe et qui sont connus de tous.

Ce rapport est combattu par M. Cyrille Joris. Pendant vingt ans, dit-il, j'ai combattu pour la Proportionnelle, mais quand je vois aujourd'hui les savantes combinaisons que le parti radical suisse invente pour diminuer la Droite catholique aux Chambres fédérales, je n'en veux plus et je voterai contre. Il engage M. Fçois Troillet à envoyer son rapport à Berne. M. Joris a été très applaudi.

M. Bioley, revenant sur les arguments de M. Fçois Troillet, recommande avec beaucoup de chaleur la Représentation Proportionnelle.

C'est M. Evéquo qui termine le débat, par un de ces discours dont il a le secret et où l'esprit émaille les arguments. Très finement, il demande à M. Troillet la permission de descendre sur la terre, pour voir un peu ce qui s'y passe. Partout où la Proportionnelle existe, on en constate la faillite: c'est ce qu'il souligne en donnant lecture d'un article du *Genevois*, l'organe du parti radical de Genève. Et d'où est parti le mouvement, ajoute M. Evéquo? De Brigue, c'est-à-dire d'un district où l'on a le moins besoin de la proportionnelle: il n'y a pas de *chicanes* là puisqu'il n'y a que des frères...

L'effet de cette riposte est foudroyant, c'est le dernier mot, mais il est gros. La Représentation Proportionnelle est rejetée par 52 voix contre 37.

L'article 89. Les journaux étrangers au canton ont donné des appréciations diverses sur le sens du nouveau article 89 ou plutôt 90.

Tous les ecclésiastiques, y compris les curés et les vicaires peuvent être candidats-députés au Grand Conseil.

Tous les ecclésiastiques, à l'exception des curés et des vicaires, peuvent être élus conseillers communaux.

Le Carnaval de Monthey

Monsieur le Rédacteur,

Pour répondre à de nombreuses demandes de renseignements sur le carnaval de Monthey nous venons vous prier de bien vouloir accorder l'hospitalité de votre honorable journal aux quelques lignes qui suivent:

Le carnaval de 1906 a été aussi bruyant que peu brillant. On s'attendait à toute autre chose, surtout après les scènes écœurantes de l'année dernière, lorsqu'après avoir traîné la religion dans la boue en représentant par un singe celui que les chrétiens adorent comme le Fils de Dieu, brûlé le compromis et représenté beaucoup d'autres scènes du même genre.

La raison de ce calme relatif dans les sphères radicales serait, nous assure-t-on due à un refroidissement considérable entre les diverses classes de ce parti, causé entr'autres par plusieurs conférences socialistes données ces derniers temps à Monthey.]

De grands efforts tentés par quelques meneurs n'ont pas réussi à rétablir l'harmonie dans les diverses couches de la population où l'on commence à s'apercevoir que dans le parti radical, malgré tout ce que l'on en dit, au lieu d'une parfaite égalité, il se trouve trop de *mènes* en proportion des *meneurs*.

Nous devons cependant signaler quelques faits: ainsi lundi soir, pendant quelques heures, une bande avinée poussant des hurlements et des vociférations a fait plusieurs fois le tour du bourg en exécutant son charivari digne des sauvages d'Afrique.

Le mardi après, midi quelques masques, du reste en général assez mal vêtus se sont promenés par petits groupes de deux et de trois. Puis afin que l'on ne puisse pas dire qu'on a manqué une occasion de se moquer de la religion, un groupe composé d'une haridelle montée par un cavalier était suivi entr'autres de deux malotrus, l'un déguisé en capucin et l'autre en curé, portant divers écriteaux, dont l'un ainsi conçu: « La parole est interdite aux députés, s'adresser à R. Bischoff. »

Le clou de la représentation — et quel clou! — si l'on peut appeler représentation les hideuses performances d'un groupe de musiciens d'un nouveau genre: c'était une dizaine d'individus déguisés en savetiers, et munis de cornets et de cornes de bouc, lesquels durant plusieurs heures ont *corné* sur les places et dans les rues. Un étranger demandant ce que pouvait bien signifier cet horrible tintamarre, un farceur lui répondit que c'était un concert que l'on donnait en l'honneur d'un article qui appréciait beaucoup ce genre de musique pour laquelle ses ancêtres avaient, de père en fils et de temps immémorial, conservé un goût particulier, au point que leur blason portait une corne de bouc sur champ de gueule.

Pour finir, et dans la soirée, le polisson déguisé en curé avait jugé à propos de se présenter à la porte d'une salle de bal où il fut reçu comme il le méritait et d'où il dut déguerpir un peu plus promptement qu'il était venu. — Et c'est tout.

Monthey. — (Corr.) — Hier lundi, a été enseveli M. l'Abbé E. Delacoste dont la jeunesse fut un perpétuel martyr de souffrances. Plus de 25 prêtres assistaient à la cérémonie. M. le Rd Curé de Monthey, dans une allocution pleine de cœur a retracé les vertus du défunt qui, dès l'enfance à la mort, fut un modèle de piété, c'est la grandeur de l'homme.

Martigny. — (Corr.) — Dimanche a eu lieu la conférence annoncée pour l'inauguration de l'Institut populaire œuvre méritoire de M. Luc Closuit. La salle est archibondée. M. Cousin, un premier lieutenant du *Sillon* de Paris, tient pendant plus d'une heure, l'auditoire sous le charme de son éloquence, superbe de simplicité. M. de Cocatrix a ensuite donné, avec projection lumineuses, une très intéressante étude sur la

des plus jolis hommes de l'armée; sa démarche était aisée, élégante, son front large et ouvert, son sourire spirituel et doux.

Quelques minutes d'examen suffirent à Elise pour faire toutes ces observations; puis ses regards se baissèrent et, peut-être, en ce moment dans le fond de son âme, fit-elle le vœu d'être encore aimée.

— Vous m'avez appelé, madame, dit Jacques en s'asseyant à quelques pas d'elle, et je vous en remercie... Sans votre ordre je n'aurais jamais osé venir troubler votre solitude.

— Ce n'était pas un ordre, dit Elise à mi-voix, c'était une prière.

— Qu'importe le mot, reprit Jacques en souriant; cependant j'aimerais mieux l'autre, ordonner c'est prendre un droit... c'est peut-être en donner.

Elise était visiblement émue, et levant ses beaux yeux, elle reprit d'une voix tremblante:

— N'ai-je pas à me plaindre de vous, monsieur, depuis huit jours, vous êtes à une lieue de votre château... et de moi... et sous un vain prétexte de discrétion, vous n'êtes point venu...

— Ce château, c'est le vôtre, je n'y veux rien prétendre: et quand à vous, madame, rien ne me disait que vous aviez gardé le souvenir de mon

Corée. L'Institut populaire de Martigny, d'où la politique sera rigoureusement exclue, est appelée à de grands succès dans son rôle de développement intellectuel et moral.

Sierre. — Aujourd'hui ont eu lieu les élections municipales ordonnées par le Conseil fédéral pour l'élection contestée de 4 conseillers municipaux. Ont été nommés MM. Joseph Masserey, Maurice Bonvin, Gaspard Meyer et Alex. Caloz, tous les quatre libéraux.

Leytron. — (Corr.) — Dimanche soir, vers 8 h., une grange a été la proie des flammes, au village de Montagnon. Grâce aux prompts secours et au bon fonctionnement de la pompe de Produit la maison attenante a pu être préservée. On ignore de quelle manière le feu a pris.

— Dimanche, 5 ct., un nombre considérable d'agriculteurs ont suivi une leçon d'arboriculture théorique et pratique donnée par M. Jules Reizert, prof. à Ecône. Nous espérons que nos villageois mettront en pratique les utiles conseils qu'ils ont reçus durant cette instructive conférence. Notre sol fertile se prête favorablement à la culture des arbres fruitiers. Donc, à l'œuvre! T.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Un cyclone aux îles de la Société

SAN-FRANCISCO, 4 mars. — Un vapeur rapporte qu'un cyclone a ravagé les îles de la Société les 7 et 8 février. Les dégâts auraient été d'un million à Tahiti. A Papété, les inondations ont détruit 75 maisons. On craint qu'il n'y ait de nombreuses victimes. Les autres îles ont beaucoup souffert, ainsi que la navigation.

SAN-FRANCISCO, 5 mars. — Les cinq officiers du *Mariposa* annoncent que le consulat anglais de Papété est presque entièrement détruit. Des centaines de personnes sont sans abri.

Le *San Francisco Evenings News* a reçu des informations suivant lesquelles 10,000 personnes auraient péri à Tahiti et dans une autre île avoisinante. Plusieurs îles auraient complètement disparu. Les dégâts s'élèveraient à cinq millions de dollars. Les officiers du *Mariposa* ne confirment cependant pas ces renseignements.

La Conférence d'Algésiras

Impression à Paris

PARIS, 4 mars. — Le *Temps* se félicite du vote de samedi émis par la conférence. Ce vote constitue l'approbation des idées françaises et imprime une orientation favorable aux travaux

nom, autrement que pour vous plaindre des circonstances fatales qui vous ont enchaînée à moi... malgré vous.

— Oh! vous vous trompez, monsieur! Les circonstances sont changées... et vous deviez peut-être penser qu'en venant chercher, près de moi, un repos si nécessaire après tant de nobles travaux... que le bonheur n'eût pas été pour vous seul.

— Que dites-vous, madame! oh! prenez garde au sens que renferme chacune de vos paroles; prenez garde d'éveiller un espoir qu'il faudrait perdre... soyez généreuse, madame, j'ai été si malheureux! ne me montrez pas le bonheur si vous ne voulez me le donner.

Il s'est rapproché; son regard plein d'amour se repose sur elle; il a pris dans ses mains la main tremblante que ne cherche point à retirer.

Il est donc des pressentiments de bonheur qui ne trompent pas, continua-t-il avec émotion! Vous vous taisez? Quel prix réserverez-vous à mon amour si vrai, si dévoué? Avez-vous donc su tout ce que j'ai souffert depuis huit ans? Avez-vous cru que votre image ne m'avait point quitté, qu'elle s'était toujours placée entre moi et la mort pour m'en cacher les horreurs? Avez-vous com-

de la conférence. « Mais, dit le *Temps*, le sentiment qui nous anime n'a rien de vraiment triomphant. Laissons de côté les préoccupations d'amour-propre. Retenons seulement ce que ce vote peut ajouter aux probabilités d'un accord. Il faut traiter positivement une question positive. Il est trop tôt pour savoir quelle est à Berlin l'opinion régnante. Malgré l'attitude prise samedi par les délégués allemands, nous espérons que cette opinion se règlera sur ce que Bismark appelait « intérêt direct de l'Allemagne. » Cet « intérêt direct » n'oblige pas l'Allemagne à fermer le Maroc, dont nous respectons au surplus l'intégrité politique et économique. »

L'intervention de la Russie

PARIS, 4 mars. — On mande de Berlin au *Figaro*: Le fait du jour est l'intervention énergique de la Russie. On télégraphie en effet de Vienne au *Loka Anzeiger*: « On dit ici que le cabinet de St-Petersbourg a fait savoir à Berlin que le *casus fœderis* entre la Russie et la France, résulterait naturellement surgissait à la suite de la conférence. La Russie a insisté à Berlin pour que l'on y montre quelque prévenance pour les vues françaises. »

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
KEFOL
Soul. REMÈDE SOUVERAIN
Bouteille (10 gouttes) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^{ie} Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le «KEFOL».

Si nous voulez avoir un cœur sain

un estomac solide et des nerfs tranquilles, et les conserver tels, buvez du café de malt Kathreiner.

Pendant la saison froide et humide

nous recommandons tout particulièrement la cure du véritable *Cognac Golliez* ferrugineux pour éviter les frissons, refroidissements, le froid des pieds et des mains, le manque d'appétit. Régénérateur, fortifiant, stimulant par excellence. Refusez les contrefaçons et exigez le véritable *Cognac Golliez* à la marque des deux palmiers.

En flacons de 2 frs 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries. Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat.

On demande

Dans un hôtel du Bas-Valais une bonne servante. Le *Nouvelliste* renseignera.

A vendre

du bon fumier chez Dionisotti à St-Mce.

pris tout ce qu'il y avait de douloureux dans mon isolement? Vous êtes-vous dit quelquefois: « Pauvre Jacques, toujours seul, sans amour, sans bonheur ». La veille d'une bataille il jette derrière lui un regard désespéré, parce qu'il sait qu'il n'a laissé personne qui le suive de la pensée; parce qu'il sait que, si une balle ennemie vient le frapper, nulle femme ne viendra le chercher entre mille blessés et pleurer sur sa tombe... Et pourtant les prières d'une amie sont douces et précieuses!... Elles consolent de mourir!

Elise détourna les yeux, ils étaient mouillés de larmes.

— Avez-vous donc pensé à tout cela? Voulez-vous me donner cette amie que j'attends depuis longtemps, consentirez-vous à réaliser mes rêves?...

Soyez ma sœur, mon ange gardien; un peu d'amour pour tout celui que je vous ai donné! un peu de bonheur pour tant de larmes! Elise...

(A suivre.)

TROP TARD

Elle fut donc étrangement surprise. Jacques, en courant de victoire en victoire, avait conquis mieux que les épaulettes; comme tant d'autres, il s'était civilisé; son regard n'avait rien perdu de sa douceur, mais il avait pris cette noble assurance ce que donnent une conscience pure et une estime de soi-même. Chaque action d'éclat lui avait valu un grade; chaque grade l'avait amené dans une société nouvelle, et, son intelligence se développant, en même temps que le cercle s'élargissait, il avait pris facilement le ton de l'élégance du monde d'élite dans lequel il entra. Son esprit, juste appréciateur de toutes choses, s'était revêtu facilement des formes les plus brillantes, mais son cœur était resté pur, et le souffle des passions avaient passé sans l'atteindre. Jacques, colonel d'un des plus beaux régiments de cavalerie de cette époque, était lui-même un

En 2 - 8 jours

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent; un flacon à 2 fr. de mon eau anti-goîtreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles. — 1 flacon, 2 fr.

S. Fischer, méd., à Grub (App. Rh.-Ext.)



LACTINA Suisse PRÉPARÉ par A. PANCHAUD VEVEY
ALIMENT POUR VEAUX
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
Prix: 0,65 le kilo.
Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral.

En vente chez les principaux négociants, droguistes et grainiers.



Oufs chaque jour

On peut obtenir en donnant aux poules la poudre *Turca Orosi* pour augmenter la production des œufs soit en été soit en hiver, pour dix poules, 2500 œufs à peu près en une année. Paquet de 2 1/2 kilogram. fr. 4,50 franco

» 5 » 8. — » en Suisse
Une cuillerée de poudre *Turca Orosi* se mélange dans le repas journalier des poules, les fortifie, les engraisse et les préserve de maladie.

Immense succès dans tous les pays.
Expédier Mandat au Premier Laboratoire Chimique Orosi Mendrisio (Suisse)

CARÈME

Thon	Pruneaux
Sardines	Pommes en tranches
Codfisch	Abricots
Morue	Raisins secs
Harengs	Poires (quartiers)

Pâtes et farines

Magasin Vve Maurice Luisier, St-Maurice

Agence et Société Immobilière de Monthey

Marclay, notaire, et Ch. Rossier

Vente et Achat d'Immeubles de toute nature, à Monthey, St-Maurice et environs. L'agence se charge aussi de négocier tous achats, ventes et locations d'immeubles. La plus grande discrétion est garantie.

Bureau chez M. Ch. ROSSIER, à Monthey

Filature de laine

et
Fabrique de draps et milaines

Eug. GARD, Bagnes (Valais)

se recommande pour le filage de la laine, pour la fabrication à la façon de draps unis et façonnés, pour couvertures de lit et de chevaux; ainsi que pour tissage de milaine, aux prix défiant toute concurrence.

Magasin de coutellerie

L. ROY Monthey

Grand choix de sécateurs, couteaux de poches fins et ordinaires, couteaux de tables, bouchers et de cuisine. Ciseaux. Orfèvrerie métal.

Agence des meilleures marques de vélos, Condor, Cosmos, Adler, Touriste.

Expédition de fournitures

Réparations, aiguisage tous les jours

Tabacs, Cigares, Cigarettes.

René BRÉGANTI

Architecte
Monthey

Etudes de projets pour tous genres de construction. — Devis. — Surveillance de travaux. — Métrages et mémoires. — Vérification de comptes. — Expertises.

C'est un devoir de rappeler que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER guérit infailliblement

MAUX de JAMBES, ECZÉMAS, VARICES

Elle soulage immédiatement toutes les blessures causées par déchirures, lacerations ou coupures, les vieilles plaies, les ulcères indolents, malins ou douloureux, les rougeurs, furoncles et les clous; les herpès, dartres, éruptions croûteuses, les brûlures, les fissures saignantes ou non. L'EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER n'est pas absolument une découverte récente, puisqu'elle compte dix années d'expérience, mais elle est restée le remède incomparable, l'antiseptique idéal, qu'il n'a pas encore été possible de surpasser.

Tous les malades qui en ont fait usage vous affirmeront que, dès le début du traitement, l'amélioration se manifeste évidente, indiscutable; les douleurs cessent, les démangeaisons, brûlures, cuissons disparaissent, puis la lourdeur et l'enflure des jambes diminuent progressivement. Enfin la plaie la plus rebelle se cicatrice, sans même qu'il soit nécessaire de quitter son travail.

Ne dites plus que vous avez tout fait, mais sachez que vous n'avez pas encore été soigné, si vous n'avez pas fait usage de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER, que vous trouverez dans toutes les bonnes Pharmacies.

Vous reconnaîtrez le véritable produit à la signature C. DEPENDIER en rouge sur l'étiquette.

Franco contre 3.50 adressés Pharmacie DEPENDIER, 47, Rue du Bac, ROUEN

Envoi franco en Suisse contre mandat postal de fr. 4,50

Dépôt à Monthey, Pharm. Zumoffen. A Sierre, Pharm. Burgener.



Lampe électrique de poche "Mentor"

reconnue la meilleure lampe électrique. Une faible pression produit la plus belle lumière électrique, environ 5000 éclairages. Tout danger de feu écarté. Prix frs. 2,25 par pièce contre remboursement. Pile de rechange à l'usage de quelques mois fr. 1.— pièce. Catalogue de nouveautés électriques franco.

Au Jupiter, rue Bonivard, 12, Genève XVIII

Rabais aux revendeurs

Articles de très bon rapport, car tout le monde l'ayant vue fonctionner voudra acheter la lampe.

AU JUPITER

Rue Bonivard, 12 GENÈVE XV Rue Bonivard, 12
Fr. 7.50



L'argent est restitué si l'appareil ne convient pas

Malgré son prix extra réduit le Phonographe de fr. 7.50 peut rivaliser avec les appareils coûteux. Solidité garantie. Cylindres les meilleurs du monde fr. 1.25 pièce sortant d'une fabrique dont la production dépasse 50.000 cylindres et 1000 phonographes par jour Pour fr. 15. — nous livrons contre remboursement le Phonographe avec 6 cylindres. Avec le pavillon en aluminium fr. 1.50 en plus

Catalogue et répertoire gratis

CERTIFICATS : 1) Nous certifions que les plus beaux et meilleurs phonographes sont fournis par la maison « AU JUPITER » à Genève. Possédant nos phonographes depuis 2 ans nous ne pouvons qu'exprimer une entière satisfaction et recommander à tout le monde la dite maison laquelle mérite une confiance absolue. Signé: Jost Grüter, à Emmenweid; Jost Häfiger, à Rothenburg; Karl Häfiger, à Emmenbrücke; Joseph Rogger, à Gerliswil; Xaver Steiner, à Buttisholz; Gebrüder Zurkirch, à Emmen; Gebrüder Bucheli, à Emmenbrücke.

2) Je vous certifie avec plaisir ma satisfaction des 6 phonographes populaires achetés à votre magasin pour moi et mes collègues. Je puis recommander ces phonographes à tout le monde. Signé: H. Louis Folliguet, vicaire à Pers Jussy (Hte-Savoie)

3) Ayant fait jouer votre phonographe populaire à une soirée devant 200 personnes, il a été l'objet de l'admiration unanime. Signé: Alfred Meyer, Schaffhouse.

Liquoristes, Cafetiers, Epiciers, Confiseurs !!!

Préparez vous-mêmes les liqueurs et vous obtiendrez une très bonne qualité 50 à 80%, d'économie dans les EXTRAITS A TRIPLE CONCENTRATION distillés par le premier

Laboratoire chimique OROSI, Mendrisio (Tessin)

Liste des principaux extraits concentrés

En flacons conten. toutes les couleurs nécessaires	Dose pour	12 litres	Fr. 3.50
	6	»	» 2.—
	3	»	» 1.10

- | | |
|--|--|
| 1. Absinthe | 14. Curacao Hollande |
| 2. Eau de Cidre | 15. Fernet de Milan |
| 3. Alkermes | 16. Quina ferrug. |
| 4. Anisette de Bordeaux | 17. Kummel cristal. |
| 5. Anesone Tridus | 18. Maraschino |
| 6. Bénédictine | 19. Monte verte |
| 7. Bitter, Hollande | 20. Mistra |
| 8. Cent-Herbes | 21. Punch anglais |
| 9. Chartreuse | 22. Ratalia |
| 10. Quina-Quina | 23. Rhum Jamaïque |
| 11. Coca Bolivien | 24. Sirops de griottes, oranges, café, framboises, grenadines, citrons, groseilles |
| 12. Cognac fine Champagne | Soda, Champagne, etc. |
| 13. Crème, Orange, Café, Cannelle, Vanille, etc. | 25. Vermouth Turin |

et autres 125 liqueurs à choix

FAIRE LES LIQUEURS EST TRÈS FACILE
Lire sur l'étiquette la quantité d'eau, d'alcool et de sucre à employer. Bien secouer le tout et on obtient immédiatement la liqueur désirée. Réussite garantie. Très grande économie. On expédiera le catalogue général illustré.

AU PETIT NOMBRE

de personnes qui n'ont pas encore essayé les célèbres extraits, on envoie comme échantillons, franco de port dans toute la SUISSE, une caissette contenant 2 flacons d'extrait pour faire 6 litres d'excellentes liqueurs au choix des 26 sortes précitées, avec 6 étiquettes et 6 capsules. On envoie gratuitement le manuel contenant les instructions pour fabriquer les liqueurs, les sirops, etc. Résultat garanti. Envoyer mandat de fr. 2.50 (à l'étranger 3 fr. 25) au LABORATOIRE CHIMIQUE OROSI, à MENDRISIO, TESSIN.

Pour les familles on expédie le paquet suivant à titre d'essai, représentant une valeur de Fr. 9.25, franco de port, contre 8 fr. seulement. Ce paquet contient:

- | | |
|---|----------|
| 6 Flacons d'extrait (dose pour 3 litres), au choix, avec les instructions nécessaires, à Fr. 1.10 chacun, ce qui ferait | Fr. 6.60 |
| 18 Capsules argentées, et peintes | » —.45 |
| 18 Etiquettes élégantes, avec le nom des liqueurs | » —.70 |
| 10 Filtres employés | » —.50 |
| Port et emballage | » 1.— |

On a pour 8 francs ce qui coûte Fr. 9.25 Choisir les 6 flacons dans les liqueurs désignées ci-contre.

Expédier mandat de Fr. 8 — au Laboratoire Chimique Orosi à Mendrisio

Mad. FOURCADE
23, quai des Bergues, Genève
SAGE-FEMME
Maladie des femmes
Consultations — Pensionnaires

Billets de la Loterie

du Théâtre de la Ville de Zoug IIIe et dernière émission, à fr. 1 8.288 lots au montant de fr. 150,000, 18 lots principaux au montant de fr. 1000 à fr. 30,000. Liste du tirage à 20 cts.

Bureau de la Loterie du Théâtre de Zoug.
Tirage prochainement

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale sous-signée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu:

10, 15 et 31 mars, 1er, 15 et 20 avril, 1er et 15 mai, 1er, 15, 20 et 30 juin, 10, 15 juillet, 1er, 15 et 20 août.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la

Banque pour obligations à primes à Berne.

Tirage Ennetmoos Billets de Loterie

des Eglises Ennetmoos et Menzigen, ainsi que des Bateaux à vapeur du lac d'Aegeri et de la Chapelle de Göschenalp, sont envoyés à 1 fr. et listes à 0.20 par le bureau principal de dépôt Madame HALLER à Zug.

Lots principaux 10 à 30,000 fr. Sur 10 billets, même de toutes les sortes, un est gratis.

Une jeune fille de prétentions modestes demande place de volontaire dans une maison d'épicerie, de comestibles ou confiserie.

Entrée, 1er mai. Offres sous chiffres H. 97 S. à Haassenstein & Vogler, Sion

Jument

A vendre une belle jument, gentile, allant au char et à la voiture, avec collier, accessoires et voiture. S'adresser au journal.

A louer

un appartement avec chambre, cuisine, cave, galetas, bûcher et magasin. S'adresser au bureau du journal.

A louer

dès le 1er mars à St-Maurice, un magasin de cordonnerie. S'adresser au propriétaire au No 74.

A feuilleter

Le Médecin des Pauvres

et les 2000 recettes utiles par le professeur Perronet et son élève Mr le Dr Georges Davis.

Prix 2 francs

S'adresser au bureau du journal.